



الهيئة العامة للرقابة على الصادرات والواردات

L'organisation Générale pour les
Exportations et les Importations

(G.O.I.E.C)

المصدر المعتمد
Exportateur Agréé



Le système des exportateurs agréés

Le système des exportateurs agréés est un système qui permet aux exportateurs qui répondent aux exigences stipulées dans les procédures exécutives pour les exportateurs agréés de remplacer la délivrance de "certificats d'origine dans le cadre d'accords commerciaux préférentiels" par "factures commerciales ou tout autre document commercial", y compris une phrase convenue qui prouve l'origine préférentielle des marchandises. Ce système accorde à chaque exportateur approuvé un numéro de code unique. Le document commercial qui comprend la phrase et le numéro de l'exportateur approuvé est considéré comme une preuve de l'origine.

Il convient de noter que ce système est stipulé dans les accords conclus par l'Égypte avec les pays suivants:

L'accord de libre-échange entre l'Égypte et l'Union européenne (partenariat égypto-européen).

L'accord de libre-échange entre l'Égypte et (Tunisie - Jordanie - Maroc) (accord d'Agadir).

L'accord de libre-échange entre l'Égypte et la Turquie (accord Égypte-Turquie).

L'accord de libre-échange entre l'Égypte et l'AELE (accord AELE).

L'accord de libre-échange entre l'Égypte et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

En outre, ce système est actuellement introduit dans les accords en cours de négociation, tels que l'Accord eurasiatique et l'Accord de libre-échange continental africain (ALECA).

En raison de l'importance de ce système, les accords actuels entre l'Égypte et plusieurs partenaires commerciaux sont modifiés pour l'inclure dans les protocoles de règles d'origine qui leur sont attachés, tels que l'accord COMESA et la zone de libre-échange arabe élargie, en raison de son efficacité.





La mise en œuvre du mécanisme des exportateurs agréés se déroule en deux étapes principales :

La première étape consiste à ce que l'exportateur remplisse les informations de base sur l'entreprise (qu'il s'agisse d'un producteur, d'un distributeur ou d'un agriculteur) par voie électronique sur le site Web de l'Autorité. Cette étape est très importante pour tous les exportateurs pour les raisons suivantes :

- 1- Obtenir le code d'exportateur approuvé.
- 2- Accéder au système électronique de délivrance des certificats d'origine une fois qu'il aura été convenu au niveau international pour tous les accords commerciaux préférentiels.

la deuxième étape de l'octroi du statut d'exportateur agréé :

, lorsque l'exportateur reçoit un code pour devenir un exportateur agréé auprès de l'Autorité. Cela se produit une fois que l'entreprise respecte les règles d'origine stipulées dans les accords commerciaux préférentiels.

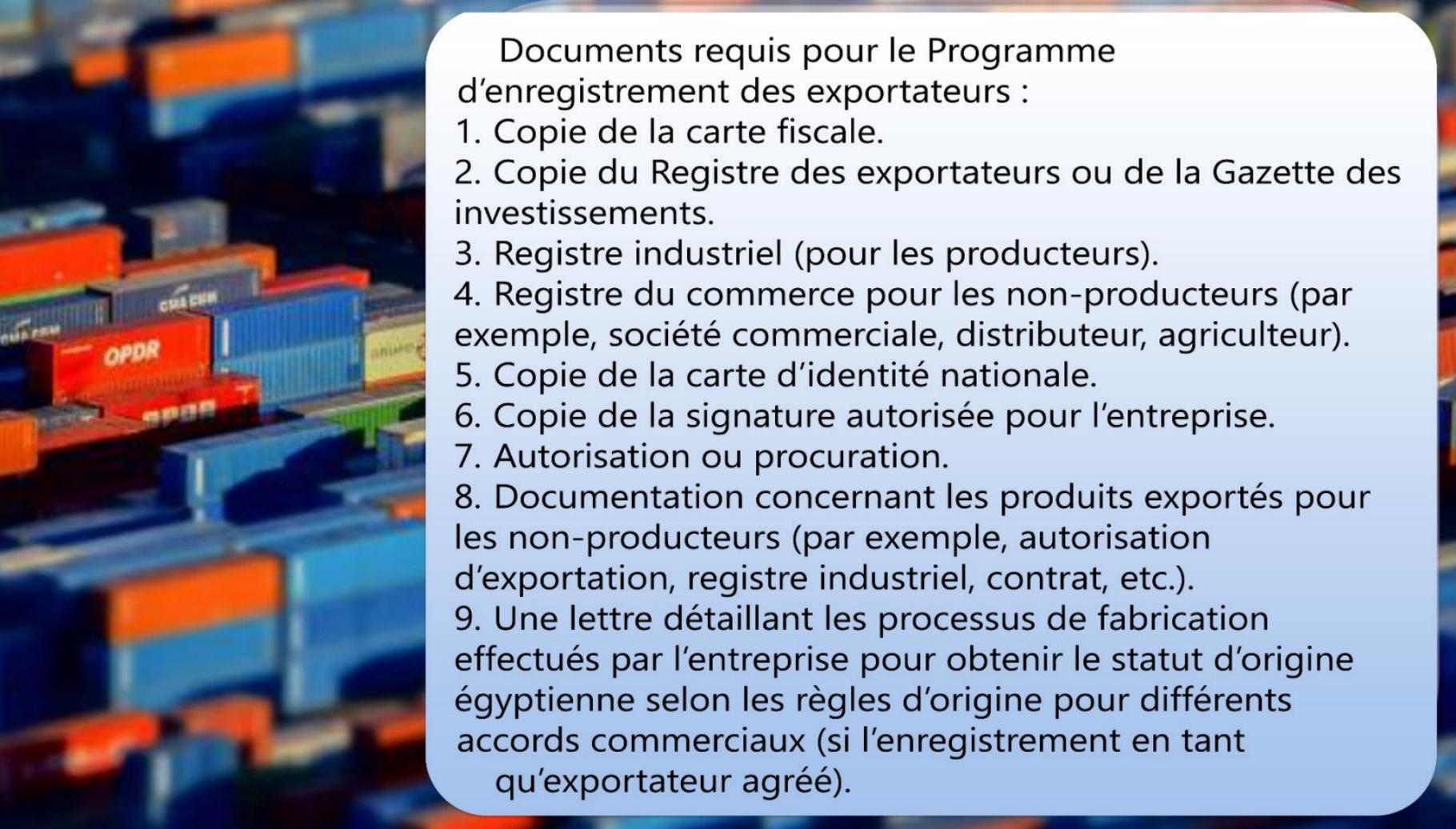
Premier : Enregistrement des exportateurs

L'exportateur doit s'inscrire par voie électronique par l'intermédiaire du Programme d'enregistrement des exportateurs disponible sur le site Web de l'Organisation générale pour l'exportation et le contrôle des importations. Les données et les documents seront examinés par l'organisation par voie électronique, et le demandeur sera informé de l'acceptation ou du rejet par courriel pour compléter les procédures.

Si la demande est acceptée par voie électronique, un délai ne dépassant pas une semaine à compter de la date d'acceptation sera fixé pour l'examen des documents originaux par l'Organisation générale pour le contrôle des exportations et des importations.

Une fois que l'exportateur aura rempli les données et soumis tous les documents justificatifs, il recevra un numéro d'enregistrement composé d'au moins quatre chiffres (par exemple, 0000). Après cela, le processus passe à l'étape de l'octroi du statut d'exportateur approuvé.





Documents requis pour le Programme
d'enregistrement des exportateurs :

1. Copie de la carte fiscale.
2. Copie du Registre des exportateurs ou de la Gazette des investissements.
3. Registre industriel (pour les producteurs).
4. Registre du commerce pour les non-producteurs (par exemple, société commerciale, distributeur, agriculteur).
5. Copie de la carte d'identité nationale.
6. Copie de la signature autorisée pour l'entreprise.
7. Autorisation ou procuration.
8. Documentation concernant les produits exportés pour les non-producteurs (par exemple, autorisation d'exportation, registre industriel, contrat, etc.).
9. Une lettre détaillant les processus de fabrication effectués par l'entreprise pour obtenir le statut d'origine égyptienne selon les règles d'origine pour différents accords commerciaux (si l'enregistrement en tant qu'exportateur agréé).

نموذج الطلب للبيانات الأساسية للمصدر للانضمام لنظام المصدر المعتمد

بيانات المصدر / المنتج *			
الاسم	الرقم القومي		
رقم سجل المصدرين	رقم السجل التجاري		
الكيان التجاري (مصدر / منتج / منتج)			
التعليق	البريد الإلكتروني		
العنوان البريدي			

* يجب إرفاق صور الممتلكات الدائمة بمعرفة المصدر على البرنامج.

بيانات صاحب الشأن / المفوض *			
الاسم	الرقم القومي		
التعليق	البريد الإلكتروني		
العنوان البريدي			
نموذج الترخيص			

* يجب إرفاق صور الرقم القومي - صورة من الترخيص المعتمد على ورق الشركة

تحديد المنتجات وأيتود الجمركية لها و المصدرة بمعرفة المصدر المعتمد "من بنود التعريفات الجمركية المصرية"	
١.	٧.
٢.	٨.
٣.	٩.

* يجب إرفاق صورة من الصناعات التصنيعية التي تقوم بها الشركة للانتماء للمعتمدين طبقاً للوائح الملحق التكميلي الأورومتوسطي.

تحديد واختيار الدول / الأسواق المستهدفة للتصدير " المحددة بالاتفاقيات أو الأنظمة التفضيلية المبرمة مع جمهورية مصر العربية "	
١.	٧.
٢.	٨.
٣.	٩.

ملاحظات هامة :-

يتم إرفاق صورة من (المسجل الصناعي / التفويض المعتمد أو التوكيل / إرفاق ما يفيد بشأن المنتجات المصدرة "غير المنتج"

(تفويض بالتصدير/سجل صناعي / تعاقب/ ... الخ))





Deuxièmement : Achèvement des procédures de mise en œuvre du mécanisme pour les exportateurs approuvés :

L'exportateur doit soumettre une lettre détaillant toutes les procédures effectuées par la société de fabrication pour obtenir le statut d'origine égyptienne selon les règles d'origine pour différents accords commerciaux. Cette lettre doit comprendre les renseignements suivants :

1. Le code tarifaire des marchandises exportées.
2. Les matières premières locales qui ont subi des procédés de fabrication (joindre les documents à l'appui).
3. Les matières premières importées, leurs codes de tarif douanier et le pays d'importation pour chacune (joindre les pièces justificatives).
4. Le pourcentage de la valeur des matières premières étrangères par rapport au prix départ usine du produit.
5. Les procédés de fabrication appliqués aux matières premières pour obtenir le statut d'origine égyptienne.



Après avoir examiné les documents et toute l'information, un comité de l'Organisation générale pour le contrôle des exportations et des importations sera formé pour effectuer une visite sur le terrain à l'entreprise de fabrication. Cette visite vise à observer les procédés de fabrication effectués par l'entreprise pour obtenir le statut d'origine égyptienne selon les règles d'origine spécifiées dans les accords commerciaux (si le comité le juge nécessaire).

L'exportateur doit fournir les engagements suivants après avoir respecté les procédures et les conditions requises :

إقرار

- أقر أنا/ الممثل القانوني لشركة /.....
- بالتزام التام بالتعهدات التي تتطلبها الهيئة العامة للرقابة على الصادرات والواردات للانضمام لنظام المصدر المعتمد وهي :
- أقر بأن كافة منتجات (الشركة / الشركات) المصدرة بنظام المصدر المعتمد مستوفاه لقواعد المنشأ طبقاً لاتفاقيات التجارية
 - أقر بصحة كافة المستندات والبيانات المقدمة للانضمام لنظام المصدر المعتمد والمدرجة ببرنامح تسجيل المصدر المعتمد.
 - أقر باننا على أتم استعداد لتقديم أية مستندات تثبت منشأ المنتجات المصدرة بناعاً على طلب الهيئة حين ورود تحقق لاحق أو عند قيام الهيئة بعمل تحقق عشوائي في أي وقت .
 - أقر باننا لن نصدر إعلان المنشأ إلا على البضائع والمنتجات المكتسبة للمنشأ والمصرح لنا بها، وعلوة على ذلك انه يمكن إضافة منتجات اخرى غير تفصيلية بأعلان المنشأ شريطة ان يتم ذكر منشأ تلك المنتجات.
 - أقر باننا لن نصدر إعلان المنشأ بالكود المصرح لنا به إلا من داخل جمهورية مصر العربية فقط .
 - أقر بان يتم حفظ المستندات التي تثبت منشأ كافة المنتجات المصدرة بنظام المصدر المعتمد لمدة خمس سنوات .
 - أقر بتخصيص مقر داخل الشركة لحفظ المستندات التي تثبت المنشأ للمنتجات المصدرة طبقاً للعدة المحددة بعاليه.
 - أقر بوجود نظام محاسبي الكتروني بالشركة يسمح للهيئة العامة للرقابة على الصادرات والواردات في أي وقت بحساب نسبة المواد المستخدمة (محلية – أجنبية) في تصنيع المنتجات المصدرة ونسبة التكاليف الثابتة والمتغيرة للمنتجات محل التحقق لمعرفة مدى توافقها مع قواعد المنشأ المطبقة طبقاً لاتفاقيات التجارة التفصيلية المختلفة.
 - أقر بعدم وجود مخالفات أو أحكام بشأن الشركة أو سبق إنذارها أو إيقافها من جهات الاختصاص قبل تقدم طلب الانضمام.
 - أقر بمسئولية الشركة كاملة على صحة بيانات الفاتورة وأعلان المنشأ المدرج على المستند التجاري.
 - أقر بقبول الشركة برقابة الهيئة العامة للرقابة على الصادرات والواردات على مدى التزامه بالشروط والإجراءات في أي وقت.
 - أقر بحمل كافة الجراءات الموقعة على الشركة والمحددة بالتعليمات المصدرة من قبل الهيئة في إجراءات الانضمام لنظام المصدر المعتمد.
 - أقر بإرفاق صورته من الفاتورة " إعلان المنشأ " بعد اتمام كل عملية التصدير وتحديد رقم وتاريخ الشهادة الجمركية على برنامج تسجيل المصدر المعتمد .

المقر بها فيه

..... / الاسم

..... / الرقم القومي

..... / اسم الشركة

..... / الصفة القانونية بالشركة

..... / التوقيع



Sanctions en cas de violation :

Des pénalités seront appliquées à l'exportateur approuvé en cas de violation importante, avec une application progressive comme suit :

En cas de première infraction :

Un avertissement électronique sera envoyé à l'exportateur approuvé, et son adhésion au système sera suspendue jusqu'à ce qu'il corrige l'erreur et rectifie son statut. Une vérification sur le terrain peut être effectuée pour s'assurer que les conditions sont à nouveau remplies, après quoi l'exportateur sera autorisé à délivrer la déclaration d'origine.

En cas de deuxième infraction :

L'autorisation sera retirée à l'exportateur approuvé et il lui sera interdit de délivrer la déclaration d'origine. Ils ne seront pas autorisés à présenter une nouvelle demande d'adhésion au système avant six mois à compter de la date de notification du retrait, conformément aux accords commerciaux.

En cas de troisième infraction :

L'exportateur sera définitivement retiré du système et ne sera pas autorisé à présenter une nouvelle demande. Cette mesure est prise pour maintenir la crédibilité du système et de l'autorisation à l'extérieur de l'Égypte, ainsi que pour protéger la crédibilité des autres exportateurs approuvés et éviter de leur nuire.



Exigences relatives à l'adhésion au système des exportateurs approuvés

1. L'entreprise doit être un exportateur de plusieurs envois consécutifs en vertu de divers accords commerciaux préférentiels.
2. Il ne devrait pas y avoir de violations ou de jugements contre la société, ni avoir été préalablement averti ou suspendu par les autorités d'importation et d'exportation compétentes.
3. L'entreprise doit allouer un espace de bureau dans ses locaux pour stocker des documents prouvant l'origine des produits exportés pour une période de cinq ans.





Types de déclaration d'origine :

Il existe deux types de déclaration d'origine :

Type 1 :

Ce type contient des produits fabriqués avec des matières premières locales et étrangères, sans matières étrangères des pays membres dans l'accord inclus.

Type 2 :

Ce type contient des produits fabriqués avec des matières premières locales et étrangères, y compris des matières étrangères provenant des pays membres de l'accord (appelées accumulation d'origine). Dans ce cas, les noms des pays avec lesquels l'accumulation a eu lieu doivent être mentionnés dans la déclaration d'origine. La société doit également reconnaître la conservation de tous les documents indiquant l'accumulation de l'origine. En outre, la déclaration suivante doit être ajoutée, en précisant les noms des pays, comme suit :

Cumulation applied with
(name of the country/countries)

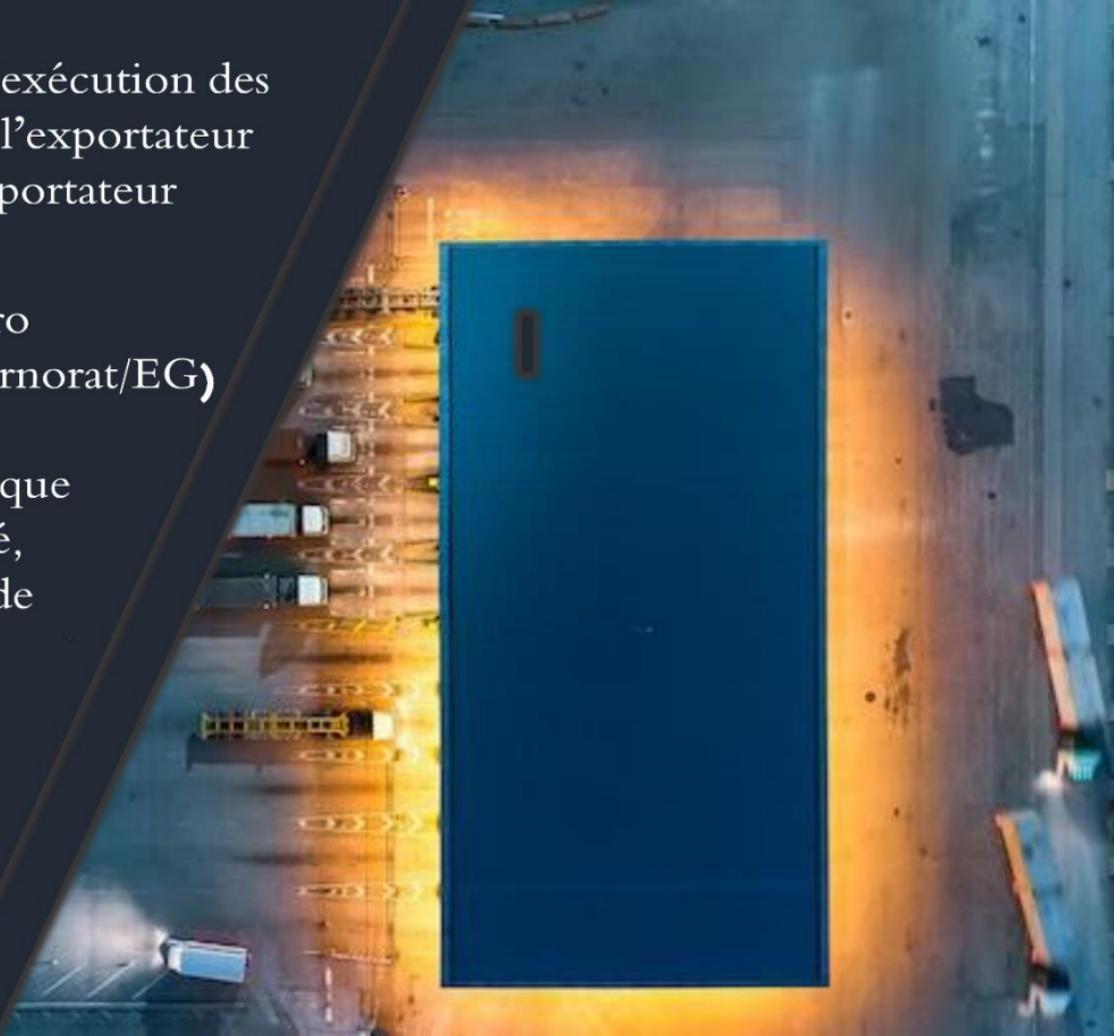
No cumulation applied.

(Insert X in the appropriate box)

Dans le cas de l'acceptation et de l'exécution des documents et des règles d'origine, l'exportateur agréé se voit attribuer le code d'exportateur agréé comme suit :

- ✓ (Année d'approbation – Numéro d'exportateur – Code du gouvernorat/EG)
- ✓ Un code QR est émis pour chaque numéro d'exportateur approuvé, et chaque exportateur est tenu de l'inclure dans la déclaration d'origine. Par exemple :

(EG/02/5555/2022)



La déclaration suivante devrait être émise comme endossement final de la facture par l'exportateur conformément aux notes de bas de page fournies dans la présente annexe; toutefois, il n'est pas nécessaire de réécrire ces notes de bas de page.

Texte en anglais : النص الإنجليزي:-

The exporter of the products covered by this document (customs authorization No...(1)) declares that, except where otherwise clearly indicated, these products are of ... preferential origin(2).

Texte en arabe : النص العربي:-

يقر مصدر المنتجات التي تغطيها هذه الوثيقة (تفويض جمركي رقم ()) بأن تلك المنتجات ذات منشأ تفضيلي في ... () ما عدا ما هو موضح صراحة خلاف ذلك.

()

(المكان والتاريخ)

()

(توقيع المصدر؛ بالإضافة إلى أنه ينبغي بيان اسم الشخص الموقع على الإعلان بخط واضح)



Formulaire de déclaration d'origine

COMMERCIAL INVOICE

SELLER		INVOICE NO. AND DATE		
		LIC NO. AND DATE		
CONSIGNEE		BUYER (IF OTHER THAN CONSIGNEE)		
		OTHER REFERENCES COUNTRY OF ORIGIN: SOUTH KOREA		
DEPARTURE DATE		TERMS OF DELIVERY AND PAYMENT EXW SEOUL		
VESSEL/FLIGHT	FROM INCHEON AIRPORT			
TO : GERMANY		P.O.2014-10113 / UDP-P1-140403-R1		
SHIPPING MARKS	GOODS DESCRIPTION	QUANTITY	UNIT PRICE	AMOUNT
MODEL	[PC based DVR Card]			
Meye8200HE	HP3006EX	50PCS	€ 189.05	€ 9,452.50
	[Extension Card]			
MULTIYE II I/O	ConExt0802	50PCS	€ 16.50	€ 825.00



Origin Declaration

The exporter of the products covered by this document (**customs authorization No ... (1)**) declares that, except where otherwise clearly indicated, these products are of **... (2)** preferential origin.

The exporter of the products covered by this document 010-13-101 except where otherwise clearly indicated, these products are of **KR**

L'exportateur des produits couverts par le présent document (autorisation douanière n° ...⁽¹⁾) déclare que, sauf indication claire du contraire, ces produits ont l'origine préférentielle ...⁽²⁾.

TOTAL

100PCS

Signed by

Senior Manager



Dankie Gracias
Спасибо Thank You
Merci Takk
Köszönjük Terima kasih
Grazie Dziękujemy Děkojame
Ďakujeme Vielen Dank Paldies
Kiitos Täname teid 谢谢
Grâce Tak
感谢您 Obrigado Teşekkür Ederiz
Σας Ευχαριστούμ 감사합니다
Бодхон
Bedankt Děkujeme vám
ありがとうございます
Tack



An aerial photograph of a cargo ship's deck, showing a dense arrangement of multi-colored shipping containers in shades of red, blue, yellow, and green. The ship is moving through dark blue water, with white waves visible at the bow.

Pour de plus amples renseignements,
veuillez communiquer avec :

Dre Dalia Shehab
Chef de l'administration centrale
des exportations et de l'origine

E-mail :

d.shehab@goeic.gov.eg
agreements@goeic.gov.eg